

du gouvernement américain

LOS ANGELES – Groupe de travail At-Large ad-hoc sur la transition de la supervision des fonctions IANA du gouvernement américain

Mardi 14 octobre 2014 – 17h00 à 18h30

ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Bonjour à tous de nouveau, je voudrais m'excuser pour le retard. Nous devons discuter de ce sujet pendant 90 minutes. Nous avons déjà beaucoup discuté des questions IANA cet après-midi, tout d'abord avec l'organisation de soutien des adresses, avec le conseil d'adressage, avec l'organisation des ressources de chiffres, et puis ensuite avec le groupe de coordination IANA et les différents membres du groupe de coordinations IANA.

Après un après-midi rempli de questions IANA, nous devrions être bien préparés à formuler une stratégie au cours de cette réunion qui devra malheureusement s'arrêter à 18h25. Dans 60 minutes exactement.

Voici l'ordre du jour pour cette réunion. Premièrement, un retour de nos membres à l'ICG. Et puis la grande partie de notre discussion consistera à formuler une proposition ou discuter de notre stratégie en vue de l'élaboration d'une proposition ALAC, l'identification des enjeux, les objectifs principaux, la gestion des conflits, et bien sûr la perspective de l'utilisateur final. Je ne vois pas Mohamed. Mais nous avons Jean-Jacques Subrenat. Donc Jean-Jacques va nous donner son retour d'information concernant la séance précédente de cet après-midi. Jean-Jacques, vous avez la parole

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Monsieur le président. D’abord, j’ai une question à poser Olivier. Ce que je dois vous dire sont des remarques de conclusion est une voie à suivre pour notre groupe de travail. Ce sont des considérations de haut niveau. Est-ce que vous voulez que j’en parle maintenant ? Bien.

Donc il y a plusieurs points. Je crois que c’était une journée intéressante, y compris la réunion de l’ALAC avec le GAC où nous avons fait quelques contributions importantes. Pour non, le plus important sur ce sujet, était la réunion avec les Nombres, et avec les représentants de l’ICG.

Mes conclusions pour cette journée sont les suivantes. D’abord, pour élaborer notre contribution finale, nous devons être très sélectifs. Quand je dis sélectif, je veux dire que nous ne voulons pas faire un catalogue, une liste de shopping de tout ce que nous voulons introduire dans ce plan de transition.

Je pense que notre approche doit être la suivante. Nous devrions faire une liste des choses qui à notre avis sont importantes du point de vue de l’utilisateur mondial de l’Internet. C’est ce qui va vraiment faire la différence entre notre approche et l’approche des autres groupes qui vont contribuer à cette proposition. Comme vous pouvez l’imaginer, il y aura des propositions qui vont venir de différents côtés.

Je pense que d’autres seront peut-être mieux situés ou peut-être mieux inspirés pour aborder certains sujets. Je crois que ce qui va vraiment faire la différence c’est que nous nous consacrons sur les points à

travers lesquelles nous pouvons apporter une valeur ajoutée. Je pense que c'est ça le premier point important. Penser en termes de contribution qui apportera une valeur ajoutée.

Le deuxième point qui me paraît important a abordé c'est que pendant la réunion avec la présidente de l'ICG et d'autres membres de l'ICG, on a demandé s'il y avait encore cette notion de deux catégories de personnes quel est contribué. D'un côté, la communauté opérationnelle, ce qu'on a appelé les contributions dans les présentations préalables, et le reste de la communauté qui consistait en un apport.

La réponse de la présidente de l'ICG était qu'il n'y avait plus de catégorie dans ce sens pour des raisons que nous connaissons bien ; il y aura des considérations purement techniques qui vont venir de différents secteurs, mais que toutes les contributions et les apports seront considérés de la même manière. Je pense que c'est un point très important. Nous devons tenir compte. Je pense qu'il faudra cela figure dans notre rapport de la réunion d'aujourd'hui.

Je dis cela parce que cela devrait nous des nous donnés une certaine confiance dans l'élaboration de notre proposition, concernant les thèmes que nous voulons aborder et concernant aussi la façon dont nous devons traiter ces thèmes. Il faut les traiter avec réalisme et confiance de la part de l'ALAC.

Ma dernière remarque concerne notre calendrier. Il y a eu des discussions dans différents départements de l'ICANN aujourd'hui concernant la possibilité ou la probabilité de modifier légèrement ce

calendrier. Mais comme je l'ai dit déjà dans une autre réunion, je pense que notre devoir, et je pense que dans l'intérêt des communautés que nous représentons, nous devons commencer du principe que nous ne modifierons pas ce calendrier. Nous devons essayer de travailler comme cela et s'il y a un problème majeur, pas à cause d'ALAC mais pour une autre raison quelconque, qui va nous obliger à reporter notre présentation, nous pourrions le faire probablement pour l'été 2015. Mais il ne faut pas prévoir d'emblée de reporter nos dates butoir, nos délais.

Je pense que l'ICG et l'ALAC en tant que contributeur doit respecter ces délais.

Si vous avez des questions à me poser ou des remarques, je suis prête à vous répondre. Je dirais que ce sont les considérations de haut niveau auquel je suis arrivée après les réunions d'aujourd'hui. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Jean-Jacques. Avant de donner la parole questions ou commentaires, je voulais vous dire que Heidi prend note de notre discussion de façon à ce qu'il n'y ait pas uniquement la transcription de la séance, mais aussi les notes de Heidi.

Je me demande si une autre personne voudrait se porter volontaire pour prendre des notes indépendantes. Ainsi nous aurons de sources différentes, et nous pourrions les unir par la suite. Des fois dans ce type de discussion, on a tendance à ignorer ou à oublier certaines choses. Vanda ?

du gouvernement américain

FR

Heidi me dit qu'elle prend note de tout. Excellent. Mais Vanda aussi va prendre des notes. C'est parfait. Merci beaucoup, Vanda Scartezini.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Bien. Nous avons mettre tenons une liste d'intervenants. Tijani Ben Jemaa et puis Fatima Cambroner. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Jean-Jacques, vous êtes très optimiste.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Tijani, enlevez vos écouteurs. Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Désolé. Je dirais que Jean-Jacques est très optimiste parce qu'il a dit qu'Alissa avait répondu à la question est avait dit qu'il n'y avait pas de différence entre les différentes propositions venant de différents secteurs. Elle a dit cela, mais il m'a semblé qu'elle disait que les propositions devaient venir des parties opérationnelles. C'est la façon dont elle a présenté. C'est plus ou moins la même chose. Donc la position ne change pas. Ils pensent que les propositions doivent venir des entités de nommage, de l'IETF, et des différentes parties qui s'occupent des nombres. Tout le monde peut faire sa contribution, mais quelle sera la valeur donnée à ces contributions ? C'est ça le problème.

du gouvernement américain

FR

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Tijani. Jean-Jacques, vous pouvez répondre si vous le voulez et ensuite Narelle Clark. Ah bon. Narelle, vous avez la parole et ensuite ce sera Fatima.

NARELLE CLARK : Merci, Olivier et Tijani. Je voudrais insister en tant que membre de l'ICG, que nous allons entendre les propositions venant de tout le monde. Et en tenir compte. Ce que nous allons faire est de parvenir à un consensus. Nous aimerions que la communauté présente un consensus solide au préalable.

Je me rends compte que l'on recherche peut-être un nirvana. Je m'en rends compte. Mais nous devons voir que les communautés travaillent à identifier les problèmes et les présenter dans un nouvel endroit, dans une situation post-transition.

Si certaines personnes essaient de travailler vraiment avec les communautés et se rendent compte que ça ne marche pas pour eux, nous allons aussi voir le niveau de consensus qui semble fonctionner au sein de ces groupes pour en faire une sorte d'évaluation.

Lorsque nous verrons qu'il y a des groupes qui ne correspondent pas à cette vision nous allons leur demander de revoir cela de nouveau. Comme l'a dit Alissa, c'est un processus ping-pong, où les choses retournent au groupe, et nous reviennent.

Je crois que c'est une responsabilité partagée. Je voulais vous rassurer que du mois pour ce membre de l'ICG, je partage cette opinion. Je suis sûr que cette opinion est partagée par le groupe en entier, que nous

allons entendre les opinions et les propositions de tout le monde, mais ce que nous recherchons c'est le consensus réel au sein des groupes qui présentent ces propositions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Narelle Clark. Jean-Jacques, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Oui. Je serais heureux d'ajouter un autre commentaire ou une question par rapport à cet aspect. Mais je ne sais pas.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Jean-Jacques. On va donner la parole à Fatima Cambronero. Elle va parler en espagnol. Mettez vos écouteurs.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Olivier. Je voudrais remercier Jean-Jacques, c'est ce que je fais en faites depuis qu'on a commencé à travailler ensemble parce qu'il est si précis lorsqu'il explique ses idées et qui nous transmet ses idées par rapport à ce qui se fait au sein de ce groupe. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit au début, ce résumé des trois points. Je voudrais aller au deuxième point abordé aussi par Tijani, parce que moi aussi j'ai compris que nous, en tant que communauté opérationnelle, nous pouvons faire des contributions. Des contributions, pas des commentaires ou des apports.

De ce point de vue, je pense que c'est le moment puisque nous sommes tous réunis en personne, de voir les thèmes que nous voudrions voir inclus et c'est le moment de se mettre travail. Parce que si nous devons ensuite demander aux autres communautés d'At-Large leur opinion, ça va être plus compliqué dans notre cas parce qu'on aura un double travail.

Si nous voulons présenter une contribution, nous devrions rédiger cette contribution. Ensuite nous pourrions participer à d'autres processus pour avoir l'opinion ou la position d'At-Large. Moi j'aimerais cela parce qu'on a reçu beaucoup d'explications tout au long de ses journées concernant le processus, ce qu'il en est du statut, ce que nous pourrions faire, et je pense que maintenant il faut se mettre au travail sur quelque chose de plus substantiel, une proposition plus substantielle. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Fatima. Peut-être qu'on pourrait commencer par rédiger une charte. Non c'est une blague. Ne commençons pas un processus. Commençons directement la discussion et le contenu actuel.

Jean-Jacques Subrenat ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Olivier. Maintenant que j'ai entendu Tijani, Narelle et Fatima, je voudrais ajouter quelque chose. Cela renforce ce que j'ai dit auparavant. C'est en étant sélectif sur les thèmes que nous voulons apporter. Bien entendu, la qualité de nos arguments aussi. Mais nous

devons également sûr de nous-mêmes. À l'époque, il y avait des doutes, une ambiguïté, par rapport aux différentes catégories de contribution. Mais je crois qu'il ne faut pas continuer à penser à cela. Ils nous font avancer est considérés que nous sommes aptes à faire cela, et que nous devrions l'assumer de la meilleure façon possible.

Je pense que la première chose à faire, Monsieur le président, serait d'essayer de rétrécir le nombre de sujets qui nous paraissent les plus importants, les plus cruciaux pour présenter les thèmes qui représentent une valeur ajoutée à la communauté de l'utilisateur.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Jean-Jacques. Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : J'aime bien la façon dont cette discussion évolue, parce que mon intervention était « arrêtons de parler de processus, attaquons-nous au contenu ».

Rappelez-vous que pour le transfert des fonctions IANA, il y a trois composants. L'IETF, l'adressage, les nombres de protocoles, les nombres d'IP, et les noms. Si nous avons quelque chose de substantiel à dire sur les nombres, à ce moment-là il faut que ce soit nous qui le disions. Cela pourrait être un centre focal parallèle à ce que je vais vous dire maintenant, un point focal.

Pour ce qui est des noms, je pense que nous ne devrions pas les mettre dans une proposition à moins que nous soyons en fort désaccord avec

ce que le CWG propose à ce sujet, et à moins que nous voulions contrer ce qui a été dit. Mais nous ne pouvons pas oublier le fait que nous faisons partie d'un des trois parties autorisées à soumettre des propositions.

Donc je crois qu'il faut arrêter de se demander ce qu'il faut dire par rapport à la question des nombres, ou si nous pensons que nous sommes tellement uniques dans ce que nous allons dire plus que les groupes qui gèrent ces choses-là. Et il se peut qu'il y ait de ces choses-là.

Ensuite, sur la façon dont nous allons contribuer à la contribution composée de l'ICANN à l'ICG par rapport aux noms. Nous avons cinq représentants officiels dans ce groupe. Nous avons un nombre infini de participants. Et donc qu'est-ce que nous voulons dire, quelle est la direction que nous voulons que ce travail prenne ?

Il est clair que nous ne devons pas soumettre quelque chose directement à l'ICG par rapport aux noms, parce que nous sommes une partie du CWG ; il faut commencer par s'identifier à cela. Le CWG va commencer à se réunir bientôt, et il faut voir qu'est-ce que nous voulons dire lors de ces réunions par exemple.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Ce que je suggère, comme Alan l'a suggéré, et que l'on commence peut-être par voir les parties sur lesquelles nous avons le moins de choses à dire en ce moment. C'est les adresses IP et les protocoles. Faire un tour de table peut-être et essayer de réfléchir ensemble et de faire une liste de tous les points sur lesquels il nous

semble que nous voulons faire une proposition en commentaires, ensuite, petit à petit, être plus précis comme l'a suggéré Jean-Jacques.

Donc c'est du brainstorming qu'il faudra faire pour obtenir les points sur lesquels nous voulons travailler. J'ai une liste des membres de ce groupe de travail, mais toutes les personnes qui souhaitent contribuer sont libres de le faire. Je vais donner la parole à tout le monde. Je vais donner la parole à Eduardo qui a peut-être quelques points à mentionner pour ce qui est des protocoles et des adresses IP.

EDUARDO DIAZ :

Je ne pensais pas aux adresses IP. Mais je pense qu'il y a un point important sur lequel nous devrions faire un brainstorming et c'est le problème dont on a parlé presque la journée entière. Il s'agit de la responsabilité. De quoi serons-nous responsables ? Toute la journée on a entendu sans cesse des « je ne sais pas, je ne sais pas, je ne sais pas ». Mais personne ne fait de brainstorming pour dire « ceci pourrait arriver ; ceci ne pourra pas arriver ». Je pense également qu'il serait très bien de faire un brainstorming sur les IP et les nombres. Je ne sais pas. Je n'ai pas grand-chose à dire en ce qui concerne les IP et les nombres. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci beaucoup, Eduardo. Je montrais du doigt les tableaux qui se trouvent derrière vous. Ils sont restés ici des réunions précédentes. Je me demande si on pourrait utiliser ces tableaux et peut-être ajouter des notes. Il nous faut un membre du personnel. Peut-être un volontaire qui veut bien nous aider et tenir le stylo ici mettre.

Alan Greenberg ?

ALAN GREENBERG : Merci pour cette clarté. Je pense que la séance ici porte sur les questions de la supervision IANA, pas sur la responsabilité. Est-ce correct, est-ce une séance libre ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Vous avez tout à fait raison, Alan. Mais je pense qu'Eduardo parlait de la responsabilité spécifiquement dans le cadre de la supervision d'IANA. Le point important c'est qu'hier on était dans un groupe de travail intercommunautaires. Un des participants a fourni des détails sur le fait qu'actuellement nous avons ce contrat entre l'ICANN et le département de commerce américain ; cela introduit une série de mécanismes de responsabilité qui sont inclus dans le contrat, nombre de clauses, etc.

Ce qu'il faut voir, c'est lorsque ce contrat n'existera plus, lorsqu'il sera annulé. On va avoir tous ces problèmes de responsabilités qui vont surgir. C'est de cela qu'Eduardo parlait. Vous avez l'air un peu perplexe Alan.

ALAN GREENBERG : Je pense que j'ai mal compris le commentaire.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je vais redonner la parole à Eduardo. Expliquez-nous s'il vous plaît un peu plus pour convaincre Alan de ce que vous voulez nous dire.

EDUARDO DIAZ : C'est une question sur la transition des fonctions IANA ; que se passerait-il si ça ne fonctionne pas ? Qui deviendra responsable lorsque cela ne fonctionnera plus ? Comment pourrions-nous régler ces choses-là ?

Cette question existe et tout le monde répond « on ne sait pas ». Mais nous savons que c'est une possibilité. Cela fait partie de la responsabilité. C'est spécifique à la transition, mais nous ne devons faire un brainstorming, trouver des idées, les noter, et puis les faire passer de façon à commencer à donner un peu plus de substance à cette transition. Parce que toutes les réunions que nous avons eues avec le CWG se penchaient plus sur des questions de procédure. J'avais l'impression en sortant de la réunion que rien de réel ne s'est passé au cours de cette réunion. Il n'y a pas eu beaucoup de précisions à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Lorsque vous dites « que se passerait-il si les choses ne fonctionnent pas », est-ce que vous voulez dire si la proposition n'est pas rédigée attend, ou une fois que la transition a eu lieu si quelque chose ne marche pas qu'est-ce qui se passe ?

EDUARDO DIAZ : La deuxième partie. Disons que la proposition est présentée y sont d'accord. Qu'ils disent voilà l'ICANN, à vous. S'il y a un problème après, que se passerait-il ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : D'accord. Donc vous parlez des sauvegardes post-transition ?

Bon c'est le premier mot qui va paraître sur le tableau sur lequel nous prenons les notes. Tijani Ben Jemaa, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Comme Alan l'a dit, notre contribution concernant les fonctions de nommage devrait passer par le groupe de travail intercommunautaires. Et j'espère que cela sera transmis à travail ce groupe de travail. Sinon, ce sera une soumission séparée. Et comme Alissa latine, il cherche le consensus ; donc cela compliquerait la situation.

En ce qui concerne la fonction des nombres, comme l'a dit Adiel, ils ont mis une page NARALO pour travailler sur ce problème. Et la contribution de la communauté est la bienvenue. Donc je pense que nous devons travailler avec eux. Je m'attendais aussi à travailler avec AfriNIC, mais sur la liste de diffusion il n'y avait rien. On nous a dit que leur contribution se trouvait sur la page de NARALO. Allons aussi. Allons voir si c'est le cas.

Je pense aussi que nous devons travailler au sein de NARALO, et si c'est possible contribué à cet endroit-là de façon à ce que la soumission fasse l'objet d'un consensus au lieu d'avoir notre propre soumission. Et Alissa va essayer de trouver le consensus, etc.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci de votre contribution, Tijani. Vous voulez dire NRO parce qu'il m'a semblé entendre NARALO. Non c'était le NRO. On n'a pas parlé de NARALO. On a parlé de NRO. Vous avez mentionné un processus par lequel nous devrions passer pour aborder ces problèmes. Participer au travail du NRO. Mais qu'est-ce qu'on doit leur dire ? Quels sont les thèmes ? Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ? Qu'est-ce qu'il faudrait aborder comme sujet ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. C'est exactement la même chose que le groupe de travail intercommunautaires. Pour les fonctions de nommage ou de nombreux, c'est exactement la même chose. Nous essayons de travailler avec eux pour contribuer ensemble, mais nous devons d'abord réfléchir au problème et avoir nos propres points de vue.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Tijani. Nous allons revenir à vous. Sur la liste j'ai pour le moment Holly Raiche, Alan Greenberg, et puis Seun Ojedeji. Et il y avait aussi Vanda. Holly Raiche, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Pour commencer, j'espère ne pas me répéter. Je ne pense pas que nous sommes compétents pour comprendre tous les aspects technologiques. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il y a un besoin d'avoir des indicateurs clé de performance qui indiqueraient si une chose fonctionne bien ou non. Des normes pour la performance qui soit publiées, qui soit évaluées. Une description de ce qui va se passer si nous rencontrons des

problèmes. En d'autres termes, nous recherchons des matrices du type gestion.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je crois que ce sont des points très valides, donc s'ils vous paraissent pertinents, notons cela sur les tableaux papier.

HOLLY RAICHE : Donc des mesures de performance qui soient publiées régulièrement. Probablement, des stratégies de réponses. Je pensais plus à des matrices de gestion de risque, des éléments de mesures avec une importance mineure, majeure, bien définir tout cela. Il faut aussi voir quelles sont les réponses, quels sont les responsabilités. C'est ainsi que je vois les choses. Je ne suis pas sûre que nous le faisons, mais quelqu'un d'autre pourrait être chargé de le faire.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Il faudrait que l'on demande que cela fasse partie de la proposition pour la phase post-transition. Donc une matrice de gestion de risque et des mesures de performance. Non, les mesures de performance restent des mesures, et la gestion des risques et dans le cadre d'une matrice. Excusez-moi c'est mon accent français.

Je donne la parole à Alan Greenberg, puis à Vanda.

ALAN GREENBERG :

Il essaie tout simplement de m’oublier. Donc je voudrais mentionner quelques points. Holly a mentionné quelque chose qui ressemble un peu à un status quo. C’est quelque chose que nous voudrions obtenir ; que quel que soit l’entité qui prenne la fonction IANA, qu’elle continue d’une manière correcte. C’est facile de le définir à ce niveau.

Mais la contribution optimale que nous devons effectuer c’est rien. Ne rien faire. Si ces trois organisations comme nous l’avons vu sont en train d’évoluer, nous les voyons évoluer, si c’est quelque chose qui nous convient, et bien on n’a rien à faire. On n’a pas de contribution spéciale à apporter ; en ce qui concerne les noms, nous faisons partie de cette communauté et nous devons y contribuer.

Si nous écoutons notre ami Larry Strickling hier, ils supposent clairement que le récipient de cette responsabilité finale sera l’ICANN. Les personnes qui appartiennent à l’ICG ne sont peut-être pas tous d’accord, mais c’est ce que suppose Larry Strickling.

Si c’était le cas, c’était l’ICANN, ce que disait Eduardo est une situation où IANA, les employés de l’ICANN, ne font pas ce que l’ICANN c’est philosophiquement engagé à faire, si ce n’est légalement. Et cela, est une question de gestion des employés.

L’ICANN pourrait donner de mauvaises instructions à IANA et c’est un problème de responsabilité de gouvernance. Donc si nous travaillons pour un résultat qui j’espère sera de recommander que l’ICANN soit le récipient des responsabilités de l’IANA, il y a des personnes au sein du CWG qui sont d’accord et d’autres qui ne sont pas d’accord, je ne pense pas que nous devrions trop nous inquiéter de ce niveau de détail.

Si nous croyons par exemple que l'ICANN doit être le récipiendaire ultime et final, il faut le dire, il faut l'indiquer. On s'est battu dur pour apporter une contribution sous un certain nom et notre cible optimale serait de ne pas devoir le faire.

Donc nous devrions peut-être commencer à reconnaître ce qui nous convient dans le cadre de ce que proposeront les organisations des nombres. Comment nous devrions définir ce qui nous convient, prendre en compte tous les paramètres pour la personne qui fera la gestion de la zone racine.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Je voudrais parler de deux points. Comment reconnaître le bonheur ; la satisfaction. On peut l'appeler d'une autre manière mais vraiment comment être satisfait des propositions. Deuxièmement, la confiance en la gestion de la zone racine.

On va noter ses deux points sur notre tableau papier.

Nous avons maintenant Seun Ojedeji.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup, Olivier. Je voulais simplement faire de commentaires en rapport avec le site NRO. Ce que le site contient maintenant c'est surtout des matrices de gouvernance IANA, qui ont été publiées sur le site IANA et qui seraient peut-être utiles aux membres de constituer un point de recommandation de ce groupe de travail, que nous demandions

d'étudier ces matrices afin de comprendre comment les processus de l'IANA fonctionnent.

Cependant, je ne crois pas que cela indique nécessairement, et j'ai regardé hier tout cela, que le site Web NRO indique comment le NRO a l'intention de collecter au niveau mondial et élaborer les contributions des communautés régionales et les synthétiser en une seule proposition.

Donc je crois qu'il faut clarifier ce point. Je dois aussi mentionner que cela était la raison pour laquelle, durant la dernière réunion ARIN qui s'était tenu à Baltimore il y a quelques jours, le responsable a indiqué qu'ils allaient publier ce processus d'ici peu, mais qu'en ce moment en réalité il n'y avait pas encore deux processus véritables sur la manière dont le NRO a l'intention de synthétiser les contributions de toutes les régions en une seule proposition.

Mon deuxième commentaire va rebondir sur ce qu'a dit Tijani. Je soutiens ce qu'a dit Tijani. La question des noms. Pour la question des noms, nous faisons déjà partie de cela. Donc nous n'avons pas besoin de développer des processus concurrents à cet égard.

Pour les numéros, c'est un défi différent. Les numéros ne fonctionnent pas de manière mondiale. Ce n'est pas au niveau global comme avec le groupe de travail intercommunautaires.

Pour le moment, en ce qui concerne le rôle des numéros, nous sommes en train de discuter différents silos. Donc c'est difficile pour ce groupe de travail d'avoir une communication mondiale. A qui va-t-on l'on

l'envoyer ? Va-t-on envoyer nos intérêts ou non observations à AfriNIC, par exemple, qui l'enverra à ARIN, par exemple ?

Voilà donc le problème. Pourrions peut-être demander à NRO de nous dire quels sont les moyens par lesquels ce groupe de travail At-Large peuvent contribuer. Il faut leur demander de manière formelle afin que nous sachions qu'ils sont intéressés par cela. Quel sont les moyens par lesquels At-Large pour contribuer de manière officielle mondialement à la proposition d'IANA ? Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci Seun de ces observations. Malheureusement, nous avons une réunion cet après-midi avec le NRO et vous n'était pas dans la salle. Nous avons parlé de cela en fait. Nous en avons parlé aussi durant la réunion avec l'ICG.

Il me semble que nous parlons de nouveau de questions de processus. Nous essayons de nous concentrer un peu sur les points que nous devrions soulever dans notre propre proposition. Donc je vous invite à écouter l'enregistrement des réunions précédentes de cet après-midi. Il y a une partie spécifique où Adiel Akplogan nous a fourni les détails très précis sur la manière dont les différentes propositions des différentes régions allaient être synthétisées. Je ne pense pas que nous devrions interférer avec leur manière de gérer le processus.

SEUN OJEDEJI :

Je suis désolé, Olivier. En tant que boursier, j'avais d'autres obligations et d'autres réunions. Néanmoins, il me semble bon d'énumérer les

points. Comment ces points vont faire une différence ? C'est pour cela que je crois qu'il est important de comprendre ce qui se passe au sein de la communauté RIR.

Je ne sais pas si cela a été discuté, mais je pense qu'en développant nos propres points, il faut voir comment nous nous plaçons dans ce processus.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Seun. Nous allons utiliser les RIRs, nous allons travailler avec les différentes communautés régionales d'un côté, et de l'autre, nous allons travailler avec les protocoles à travers la liste de diffusion IETF. Cela on n'en a déjà parlé cet après-midi. Vous avez soulevé un point très valide, mais nous en avons déjà parlé un peu plus tôt.

SEUN OJEDEJI : Donc notre déclaration [indiscernable] nous allons envoyer aux cinq RIRs ; c'est cela ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous participons en tant qu'individus aux différentes listes de publipostage. C'est ainsi que nous participons à la construction des propositions de ces communautés opérationnelles. Ce que nous analysons en ce moment, c'est pour voir si nous voulons avoir notre propre contribution en plus des contributions des communautés opérationnelles.

Le brainstorming concerne les points forts et chers à la communauté at Large, aux utilisateurs finaux de l'Internet. Qu'avons-nous besoin d'inclure dans la proposition finale ?

On nous a dit également que ce n'est pas un processus en un seul temps. Il y aura des contributions initiales puis il va y avoir les allées des retours, il y aura des modifications aux contributions initiales.

Vanda, vous avez la parole.

VANDA SCARTEZINI :

Merci. Ce que j'essaie de soulever ici c'est que nous avons des suppositions par rapport aux nouvelles solutions, garantir qu'il y a un équilibre par rapport aux adresses. Je vous rappelle lorsqu'on a commencé à parler de l'IPv6, IPv4, beaucoup : ont été soulevé, des questions des paiements, ainsi de suite.

On avait décidé à ce moment-là que nous allons avoir la première distribution. Nous avons fait cela. C'est du passé. Par la suite, deux ans, trois ans se sont écoulés. Après le premier lot d'IPv6 il y aura d'autres qui vont arriver et être attribués. Il nous faut toujours avoir cette distribution équilibrée avec cout 0. Cela nous permettra de garantir pour nos utilisateurs que ça va se passer de manière équilibrée.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci beaucoup, Vanda. Donc je comprends de votre commentaire que nous devrions insister davantage pour garantir un coût zéro à nos

du gouvernement américain

FR

utilisateurs dans l'avenir pour quelque chose qui ne coûte absolument rien aujourd'hui. Est-ce correct ?

VANDA SCARTEZINI : Oui. C'est principalement l'équilibre, et l'aspect équitable.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Alan, sur ce point spécifique ?

ALAN GREENBERG : Merci. Pour ce qui est de distribuer gratuitement à notre communauté d'utilisateurs, c'est une décision des RIRs locaux. Simplement parce qu'il obtienne gratuitement ne veut pas dire que ça doit être issu gratuitement.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je crois que nous parlons ici de quelque chose d'équitable du point de vue des nombres d'adresses ?

ALAN GREENBERG : Je croyais qu'il y avait deux points. Que ce soit gratuit à l'utilisateur ; que ce soit distribué équitablement.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Oui je ne pense pas qu'on pourrait discuter des du faite que ça soit gratuit pour l'utilisateur.

ALAIN GREENBERG : Désolé.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : J'ai déjà payé pour des adresses IP. Je ne pense pas que les adresses IP sont gratuites. Je pense que nous parlons là du fait que ça soit équitable.

ALAN GREENBERG : Je suppose que l'IANA distribue actuellement les adresses sur la base de et selon des politiques convenues par les cinq registres régionaux. Je serais très surpris si ça ne faisait pas partie des exigences que nous allons utiliser dans le cadre du transfert. Donc bien que je sois d'accord avec le sentiment, je ne m'attends pas à ce que cela soit contraire dans la réalité.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Alan. La question de Holly était si cela était quelque chose que nous recherchons, qu'il n'y a aucun changement à cette politique.

ALAN GREENBERG : Que ce soit équitable.

du gouvernement américain

FR

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : [indiscernable] continuer l’attribution équitable des adresses IP, le faite que ça soit équitable, qu’il n’y ait aucun changement aux politiques actuelles, cela semble, –

VANDA SCARTEZINI : Nous pouvons suggérer qu’il n’y ait aucun changement dans l’avenir. Garder une distribution équilibrée et équitable autour du monde. C’est le point principal. On ne peut pas donner plus à un pays qu’à un pays qui n’utilise pas l’Internet. Il faut que tout le monde et les mêmes opportunités. C’est ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci. Je crois que nous avons capturé l’esprit de votre proposition. Continuez à attribuer les adresses IP de manière équitable. Je m’assure que la deuxième a quelque part mentionné les IP dans la phrase sur le tableau papier. Nous savons que ces directement liées aux adresses IP.

Sur la liste des intervenants, j’ai Fatima Cambronero et puis Tijani Ben Jemaa. Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci. Nous avons commencé à parler des paramètres de protocole et d’IP. La première séance de remue-ménage, de brainstorming, c’était là-dessus, c’est à propos des noms, des nombres, et des paramètres de protocole.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Fatima. Je crois que nous pensions faire d'abord les adresses IP, puis les protocoles, les paramètres. Mais en regardant le tableau, il me semble que nous avons un peu tout mélangé. C'est peut-être mieux de cette manière parce que nous avons des contraintes de temps. Nous avons plusieurs pages que nous pouvons retirer de ce débat. Nous allons tous réordonner par la suite.

Aviez-vous une suggestion à faire par rapport au protocole, aux IPs, aux adresses ?

FATIMA CAMBRONERO : Pas pour l'instant. J'organise mes pensées pour le moment.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Bon. Allez-y, continuez. Vous avez un v6 ? Tijani Ben Jemaa. Tant que vos pensées n'ont pas épuisé toutes leurs adresses, c'est bon. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. D'abord, je voudrais remercier Seun de sa contribution. Il est jeune. Il est boursier. Et il est engagé fortement dans le programme des boursiers. Ils viennent ici ils contribuent à haut niveau sur notre liste. Il fait partie de ce groupe de travail, donc merci beaucoup. Continuez à contribuer même si vous n'avez pas toutes les informations. C'est très important pour nous.

Pour revenir à la substance de ce débat. Je crois qu'Alan a vraiment mis le doigt sur le cœur de la question. Nous avons parlé des fonctions de

supervision de la transition IANA. On sait de qui ça vient, mais nous ne savons pas qui va être le récipient de cette transition. Alan a dit que c'était probablement l'ICANN qui recevra ses responsabilités. Dans ce cas la responsabilité deviendra très, très, importante. Sinon, l'ICANN pourra se charger de tous sans aucune supervision, sans aucun mécanisme de responsabilité. La responsabilité de l'ICANN est absolument essentielle dans ce cas.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Tijani. Je crois que ce point a été déjà été soulevé en relation avec les noms, pas avec les adresses IP ni les protocoles, parce que je ne vois pas que les adresses IP ou les protocoles puissent se mettre d'accord pour être sujets à la responsabilité de l'ICANN. Ça je peux vraiment vous le dire en jugeant des discussions qui se trouvent sur les listes de diffusion.

TIJANI BEN JEMAA : C'est encore pire, parce que dans ce cas il y aura l'ICANN pour les fonctions de nommage, et autre chose pour les protocoles et les numérotations. Ce serait un éclatement des fonctions IANA.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Tijani, c'est ainsi pour le moment. La supervision existe mais elle a des aspects différents. De ce que nous avons déjà entendu, il semblerait que les adresses IP et les protocoles sont assez heureux d'avoir leur propre processus de responsabilité.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Je comprends cela. Mais ne croyez pas néanmoins que la supervision de la NTIA ne concerne pas les fonctions de numérotage et de protocole. Il n'y avait aucun problème, aucune plainte, au niveau de la supervision, mais ils ont le pouvoir de superviser ces trois fonctions.

Maintenant, si vous dites que l'ICANN sera chargé uniquement des non, de la fonction de nommage, ce pourrait être extrêmement dangereux selon moi. Je ne pense pas que cela sera une bonne manière d'avancer.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci, Tijani. J'ai une liste d'intervenant maintenant avec Seun Ojedeji, Jimmy Schulz, Eduardo Diaz. Eduardo, vous ne voulez plus prendre la parole ? D'accord.

Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI :

Merci, Olivier. J'aimerais clarifier certains points en relation avec la communauté des nombres, parce que je m'implique beaucoup de temps. J'aime bien les processus qui existent dans le monde des nombres. C'est assez ordonné.

En fait, lorsque j'ai commencé à participer à l'ICANN, vous avez peut-être vu sur la liste de diffusion mes messages. On parlait un peu de la complexité des noms de domaine, parce que le monde des nombres est

si bien organisé. Nous avons des PDP. Nous suivions des processus de développement de politiques. Tout était si organisé, donc je ne pense pas qu'il va y avoir des problèmes majeurs qui vont se poser avec les numéros.

Néanmoins, il me semble que ce groupe de travail de s'assurer que ce qui fonctionne actuellement avec les numéros soit maintenu en termes de PDP, processus de développement de politiques, spécialement au niveau du GPDP. Le processus de développement de politiques mondiales. Ça, celle-ci concerne l'ICANN.

J'ai eu l'occasion de voir ces documents à plusieurs reprises. Je crois qu'il y a un goulot d'étranglement dans ces documents qui sont en fait que s'il y a un désaccord –si, je dis si–s'il y a un désaccord sur une politique en particulier, une politique mondiale, la décision finale est du ressort de l'ICANN.

Donc à l'avenir, lorsque nous voulons demander un processus de résolution claire, nous devrions nous assurer que la décision finale soit du ressort de la communauté RIR.

Peut-être qu'il faudra être prudent pour ne pas être coincé par le conseil d'administration de l'ICANN ou la gestion de l'ICANN.

Et en termes de GPDP, je suis d'accord avec Vanda. Ça ne doit pas nécessairement rester tel quel. On peut améliorer les choses. Cependant, il faut aussi les aligner. Quels que soient les améliorations possibles au niveau des GPDP, nous devons nous assurer que ça soit le point de vue des communautés qui s'engagent dans le processus de

du gouvernement américain

FR

prise de décision, qu'il se fasse entendre. Parce que c'est ainsi que ça a été.

Nous, la communauté, avons développé les politiques dans le monde des nombres. Ce que fait la NRO, consiste à suivre ces processus et puis livrer les points d'accord sur la base du consensus à travers l'ASO.

C'était : que je voulais soulever. Premièrement, les politiques GDPR devrait être maintenues. S'il y a des améliorations introduire, cela devrait être fait pour l'avantage des communautés, avec la participation forte de la communauté. Deuxièmement, améliorer le processus de résolution pour que la décision finale repose au niveau du NRO de la communauté des nombres. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup. J'ai noté : principaux. Garder les processus qui fonctionnent pour les adresses IP ; on ne le change pas puisqu'il fonctionne. Deuxièmement, le besoin d'un processus de résolution claire qui garantisse que la décision finale repose au niveau de la communauté RIR et ne revienne pas à l'ICANN.

Voulez-vous ajouter quelque chose, Louie ? Louie vient du conseil d'adressage, ASO.

LOUIE LEE : J'aimerais rapidement apporter une clarification par rapport au processus de développement mondial.

du gouvernement américain

FR

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : GDPD ?

LOUIE LEE : Oui. GDPD. Lorsque la proposition est devant le conseil d'administration de l'ICANN, elle a déjà été analysée par toutes les communautés de par le monde. Le Conseil d'Administration pense aux problèmes fiduciaires qui se posent au niveau de la politique. Il n'évalue pas si la politique est bonne ou pas, parce que cela a déjà été discuté. Le Conseil d'Administration va s'assurer que ça ne soit pas trop difficile à mettre en œuvre pour l'IANA. Ils veulent s'assurer que la politique a déjà été débattue, à respecter tous les délais, etc.

S'il voit un problème, il renvoie la communauté en précisant ses préoccupations. Mais il n'examine pas vraiment la politique elle-même. J'espère que cela a pu préciser les choses.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Oui. Merci, Louis. Mais est-ce que cela restera ainsi après la transition ?

LOUIE LEE : Je crois que oui.

SEUN OJEDEJI : D'accord.

du gouvernement américain

FR

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Le temps s'écoule. Il y a encore des intervenants dans la liste. On ne peut plus avoir d'intervention supplémentaire maintenant. Jimmy, allez-y. D'accord, Seun. Une réponse rapide.

SEUN OJEDEJI : Je suis conscient du processus. Mais ce que j'essaie d'expliquer c'est le fait que le conseil d'administration de l'ICANN approuve les politiques. N'est-ce pas ? C'est le fait. Nous n'avons jamais eu l'expérience de situation où il y a eu un rejet d'une politique mondiale. Mais, s'ils le faisaient ? Si l'ICANN dit non ?

Nous n'avons pas encore fait face à un cas pareil, mais si nous entrons dans un régime où il n'y a plus d'amortisseur. Il faut prendre en compte les « si » est considérer les manières de fournir un plan d'urgence.
Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci. Jimmy, vous avez la parole.

JIMMY SCHULZ : Je voudrais reprendre ce que Tijani ont dit. Il se peut que ce soit à qui prennent les décisions finales, nous ne le savons pas encore. Mais cela semble très probable. Je voudrais ajouter à ce que Tijani a dit qu'il devrait y avoir un contrôle additionnel. Il y a un concept qui a été prouvé depuis des centaines. Comment contrôler le pouvoir. C'est par la séparation des pouvoirs. Avoir trois pouvoirs séparés. Et cela a été prouvé clairement depuis la révolution française.

Il faudra peut-être commencer par séparer ses pouvoirs. L'ICANN pourrait faire disons les choses exécutives. D'autres personnes en dehors de l'ICANN peuvent jouer le rôle de contrôleur, si quelque chose ne fonctionne pas. Ça serait une bonne manière peut-être d'aborder ce problème.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Vous proposez donc de conserver un parapluie, une autorité parapluie ?

JIMMY SCHULZ : Oui. Une supervision, démocratique et multipartite.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Jimmy. Mais n'est-ce pas que nous serons en train de créer un nouvel ICANN de cette manière ?

JIMMY SCHULZ : Oui.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Donc nous allons créer un autre ICANN pour fournir une supervision sur les fonctions. C'est une possibilité. Notons cela aussi. La création d'un autre organisme de supervision. Nous sommes en train de faire un remue-ménage donc il faut mettre tous les points.

du gouvernement américain

FR

EDUARDO DIAZ : Merci, Monsieur le président. Je voulais simplement commenter sur ce qu'a dit Tijani sur la question entre les nombres et les IPs. Je me souviens que le monsieur de l'IETF, –

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Jari Arkko.

EDUARDO DIAZ : Oui. Jari Arkko. Je lui ai demandé lorsqu'il a fait sa présentation ici s'il y avait un accord entre l'IETF et l'ICANN ou la NTIA. Je lui ai demandé s'ils avaient un accord avec le gouvernement américain. Il m'a dit que non.

Ce que j'essaie de dire c'est que cette infrastructure qui existe, je ne pense pas qu'elle va changer. Il a parlé d'un processus d'appel, des choses de ce genre, qui est déjà en place lorsque les choses ne fonctionnent pas. Et je suis confortable avec cela. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Eduardo. Je ne peux plus me focaliser sur cette discussion. Il y a une autre réunion qui va commencer. Tout est enregistré. Nous avons un tableau papier ici qui a été réalisé avec ces notes. On a fait du progrès. Je vous demande maintenant de continuer à travailler sur ces points-là. Essayez d'ajouter d'autres. Que vous aimeriez voir écrit sur ce tableau. Envoyez-les au personnel et nous en ferons une liste complète. C'est un bon début. Je crois qu'on a déjà une série de points importants que nous voudrions aborder. Les indicateurs de performance, et stratégie de réponse, tout cela est très important.

Je voulais aborder ici un autre point. Le fichier qui a été envoyé par Jordan Carter à la discussion sur les questions de dommages. Ce sont des scénarios potentiels de séparation structurelle. C'est dans la liste de diffusion du groupe de travail sur les questions IANA. Je vous encourage à aller voir. C'est un document intéressant qui aborde différents scénarios pour séparer IANA, la diviser en plusieurs parties.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention. Je remercie les interprètes. Je remercie le personnel. Cette session est terminée. Merci.

GISELA GRUBER-WHITE : Nous avons une réunion à huis clos qui va se tenir dans cette salle. Je vous demande de quitter tout la salle, sauf pour les présidents des RALOs qui vont rester avec nous. Merci beaucoup et à demain

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]